

# RAPPORT SEMESTRIEL **2018**



## La Direction

**Président :**

Maurice Moulin

**Directeurs Généraux Délégués :**

Patrice Teyssier

José Brunet

Sandrine Moulin

Marie Laure Teyssier

**Directeur Administratif et Financier :**

Benjamin Dorte

S.A au capital de 3 690 405,60 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

[moulinvest.com](http://moulinvest.com)



## Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 31 mai 2018

**Maurice Moulin**  
Président

## I. Commentaires sur l'activité du semestre 2017-2018

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 31,3 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2017/2018, contre 29,0 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 8,2%.

*Moulinvest confirme ses ambitions et ses choix stratégiques dans un environnement de marché dynamique synonyme d'amélioration de sa rentabilité d'exploitation*

L'activité du pôle Bois Construction affiche une croissance de 11,5% bénéficiant d'une augmentation de la part des produits sciés à forte valeur ajoutée (produits secs rabotés) et d'un contexte de très forte demande sur les marchés domestiques et internationaux. L'implantation de la nouvelle raboterie mécanisée mise en service en avril 2017, qui fonctionne désormais à pleine charge, participe de l'amélioration du mix produit.

Le pôle Bois Energie maintient le cap sur la croissance avec une hausse maîtrisée de ses ventes de granulés (+2,4%) principalement liée à un effet prix qui permet de compenser un décalage d'une partie de ses ventes sur le 2nd semestre 2018.

Le pôle Imprégnation connaît une augmentation de son activité sur le segment des poteaux de télécommunications et d'électrification (+7,4%) mais également sur le segment des produits d'aménagement extérieurs Décovert (+18,8%) qui a bénéficié d'opportunités commerciales sur la période de basse saison notamment avec des marchés de lames de terrasses à destination de l'univers de la jardinerie.

### **Performance opérationnelle :**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>28.02.2018 (6 mois)**</b>	<b>28.02.2017 (6 mois)**</b>	<b>Var % sem.</b>	<b>31/08/2017*</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>31 330</b>	<b>28 946</b>	<b>+8,2%</b>	<b>57 762</b>
<b>Marge brute</b>	<b>16 480</b>	<b>14 551</b>	<b>+3,6%</b>	<b>28 926</b>
<b>EBITDA</b>	<b>6 067</b>	<b>4 252</b>	<b>+42,7%</b>	<b>8 584</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 475</b>	<b>2 135</b>	<b>+62,8%</b>	<b>3 861</b>
<i>Marge opérationnelle (% CA)</i>	<i>11,1%</i>	<i>7,4%</i>		<i>6,7%</i>
<b>Résultat financier</b>	<b>-402</b>	<b>-468</b>	<b>-13,5%</b>	<b>-937</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>435</b>	<b>165</b>	<b>x2,6</b>	<b>223</b>
<b><u>Résultat net Groupe Moulinvest</u></b>	<b><u>2 414</u></b>	<b><u>1 291</u></b>	<b><u>+87,0%</u></b>	<b><u>2 271</u></b>
Marge brute d'autofinancement	5 255	3 352	+56,8%	7 005

(\*) Données financières auditées (\*\*) Données financières non-auditées

La marge brute s'établit à 16,5 millions d'euros en progression de 13,3%.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 5,5 millions d'euros soit 17,5% du chiffre d'affaires contre 19,9 % du chiffre d'affaires sur S1 2016-2017. Cette amélioration est imputable à une bonne maîtrise des charges (notamment le recours au personnel intérimaire) dans un contexte de hausse du niveau d'activité.

La masse salariale représente 14,8% du chiffre d'affaires parfaitement stable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent (14,8%).

L'EBITDA consolidé progresse à 6,1 millions d'euros (+42,7% vs. EBITDA S1 2017) en lien avec l'amélioration substantielle des niveaux de marges sur les produits sciés dans un contexte de marché favorable, la consolidation des marges sur le granulé et une rationalisation des niveaux de charges d'exploitation sur la période (la nouvelle raboterie étant désormais opérationnelle).

Cette amélioration de la rentabilité se traduit par la hausse du résultat d'exploitation qui s'établit à 3,5 millions d'euros contre 2,1 million d'euros au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2016/17 représentant un taux de marge opérationnelle de 11,1% du chiffre d'affaires (contre 7,4% en n-1).

Le résultat financier s'établit à -0,4 million d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017-18 contre -0,5 million d'euros au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 0,4 million d'euros contre 0,2 million d'euros au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent. Il correspond principalement au produit net de cession d'actifs industriels ainsi qu'à la perception d'un produit d'indemnité d'assurance pour 0,3 million d'euros relatif à la compensation d'une perte d'exploitation sur exercice antérieur.

Le résultat Groupe consolidé ressort ainsi à 2,4 millions d'euros au 28/02/2018 contre 1,3 million d'euros au 28/02/2017.

## II. Comptes semestriels consolidés au 28 février 2018

### SOMMAIRE

<b>1. Bilan</b>	<b>8</b>
<b>2. Compte de résultat</b>	<b>10</b>
<b>3. Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>12</b>
<b>4. Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>14</b>
<b>5. Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>15</b>
<b>5.1. Informations relatives à la Société</b>	<b>15</b>
<b>5.2. Faits significatifs</b>	<b>15</b>
5.2.1. Analyse de la performance du groupe	15
5.2.2. Facteurs de risque	16
5.2.3. Perspectives 2018	17
<b>5.3. Principes et méthodes comptables</b>	<b>18</b>
5.3.1. Référentiel comptable	18
5.3.2. Changement de méthode	18
5.3.3. Estimation et hypothèses	18
5.3.4. Base de préparation des états financiers	18
5.3.5. Principes et méthodes de consolidation	18
5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	19
5.3.7. Immobilisations incorporelles	19
5.3.8. Immobilisations corporelles	19
5.3.9. Immobilisations financières	19
5.3.10. Stocks	20
5.3.11. Créances et dettes	20
5.3.12. Actifs financiers	21
5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
5.3.14. Subventions d'investissement	21
5.3.15. Avantages du personnel	21
5.3.16. Provisions	21
5.3.17. Passifs éventuels et litiges	21
5.3.18. Impôts	22
5.3.19. Reconnaissance des produits	22
5.3.20. Contrat de location et crédits baux	23
5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts	23
5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	23
5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres	23
5.3.24. Résultat par action	23
<b>5.4. Périmètre de consolidation</b>	<b>24</b>
5.4.1. Liste des sociétés consolidées	24
5.4.2. Variation de périmètre	24
<b>5.5. Bilan</b>	<b>25</b>
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	25
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations	26
5.5.3. Stocks et en-cours	27

5.5.4.	Créances clients et autres créances	27
5.5.5.	Actifs financiers	28
5.5.6.	Trésorerie et équivalents trésorerie	28
5.5.7.	Capital et informations sur le capital	29
5.5.8.	Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net	29
5.5.9.	Provision pour engagement de retraite et autres provisions	31
5.5.10.	Litiges et passifs éventuels	32
5.5.11.	Dettes fournisseurs et autres dettes	32
<b>5.6.</b>	<b>Compte de résultat</b>	<b>33</b>
5.6.1.	Résultat d'exploitation	33
5.6.2.	Résultat financier	33
5.6.3.	Détail des charges et produits exceptionnels	34
<b>5.7.</b>	<b>Autres informations</b>	<b>35</b>
5.7.1.	Effectif du groupe	35
5.7.2.	Impôts	35
5.7.3.	Résultat net par action	36
5.7.4.	Parties liées	37
5.7.5.	Honoraires des commissaires aux comptes	37
5.7.6.	Rémunération des organes de direction	37
5.7.7.	Frais de recherche et développement	37
5.7.8.	Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels	38
5.7.9.	Ecart d'acquisition	38
5.7.10.	Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie.	41
<b>5.8.</b>	<b>Information sectorielle</b>	<b>41</b>
5.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)	41
5.8.2.	Segmentation par secteur d'activité (K€)	41
5.8.2.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par activité	41
5.8.2.2.	Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité	42
5.8.3.	Ventilation du résultat par zone géographique (K€)	42
<b>5.9.</b>	<b>Engagements hors bilan</b>	<b>43</b>
5.9.1.	Engagements financiers donnés	43
5.9.2.	Engagements financiers reçus	47

# 1. Bilan

ACTIF (En K €)	28/02/2018	31/08/2017
<b>ECART D'ACQUISITION I</b>		
Capital souscrit non appelé II		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	49	39
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Terrains	5 560	5 734
Constructions	8 225	8 456
Installations techniques, matériel, outillage	25 285	25 905
Autres immobilisations corporelles	1 447	1 505
Immobilisations en cours	455	353
Avances et acomptes	3 783	1 852
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		
Titres de participation		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	107	92
Prêts	150	154
Autres immobilisations financières	93	88
<b>TOTAL III</b>	<b>45 154</b>	<b>44 178</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>		
Matières premières, approvisionnements	9 403	9 487
En-cours de production de biens	27	28
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	4 833	4 550
Marchandises	65	64
Avances, acomptes versés/commandes	1	45
<b>CREANCES</b>		
Créances clients et comptes rattachés	8 496	6 137
Actifs d'impôt différé	72	83
Autres créances	1 003	1 642
Capital souscrit et appelé, non versé		
<b>DIVERS</b>		
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres		
Disponibilités	2 485	3 733
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Charges constatées d'avance	520	413
<b>TOTAL IV</b>	<b>26 905</b>	<b>26 182</b>
Charges à répartir sur plusieurs ex. V		
Primes de remboursement des obligations VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
<b>TOTAL GENERAL (I à VIII)</b>	<b>72 059</b>	<b>70 360</b>



<b>PASSIF (en K €)</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	3 690	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	7 591
Écarts de réévaluation		
Écart de réévaluation groupe		
Réserve légale	44	44
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réserve du groupe	14 729	12 475
Écarts de conversion groupe		
Report à nouveau	-152	-169
<b>RESULTAT GROUPE</b>	<b>2 414</b>	<b>2 271</b>
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	-209	-218
<b>TOTAL I</b>	<b>28 107</b>	<b>25 685</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		
Intérêts hors groupe	48	48
Écarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe		
<b>TOTAL II</b>	<b>48</b>	<b>48</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL III</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour acquisition de titres		
Provisions pour risques	116	122
Provisions pour charges	1 139	1 139
Provisions pour passif d'impôt différé	1 296	1 228
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 551</b>	<b>2 489</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	15 448	16 729
Concours bancaires courants	1 798	2 831
Emprunts en crédit-bail	7 563	7 558
Emprunts et dettes financières divers	2	2
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	258	437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 430	9 072
Dettes fiscales et sociales	2 990	2 862
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48	391
Autres dettes	312	558
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 504	1 699
<b>TOTAL V</b>	<b>41 353</b>	<b>42 139</b>
Ecart de conversion passif <b>VI</b>		
Ecart arrondi passif <b>VII</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I à VII)</b>	<b>72 059</b>	<b>70 360</b>

## 2. Compte de résultat

<b>RESULTAT (En K€)</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>28/02/2017</b>
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>			
Ventes de marchandises France			
Ventes de marchandises Export			
Production vendue de biens France	26 506	49 353	24 854
Production vendue de biens Export	4 022	6 912	3 298
Production vendue de services France	693	1 293	685
Production vendue de services Export	109	204	109
<b>TOTAL I</b>	<b>31 330</b>	<b>57 762</b>	<b>28 946</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production stockée	283	-508	191
Production immobilisée	86	205	94
Subventions d'exploitation	15	24	5
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	311	392	216
Autres produits	5	14	5
<b>TOTAL II</b>	<b>700</b>	<b>127</b>	<b>511</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	15 107	27 896	14 515
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	25	432	71
Autres achats et charges externes	5 477	11 335	5 760
Impôts, taxes et versements assimilés	522	1 027	454
Salaires et traitements	3 220	6 038	3 028
Charges sociales	1 416	2 375	1 249
Dotations aux amortissements immobilisations	2 638	4 743	2 201
Dotations aux provisions immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant	20	119	13
Dotations aux provisions risques et charges		46	25
Autres charges	130	17	6
<b>TOTAL III</b>	<b>28 555</b>	<b>54 028</b>	<b>27 322</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)</b>	<b>3 475</b>	<b>3 861</b>	<b>2 135</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			

<b>RESULTAT (En K€)</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>28/02/2017</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés	4	1	
Reprises sur provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
<b>TOTAL IV</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	406	938	468
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
<b>TOTAL V</b>	<b>406</b>	<b>938</b>	<b>468</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>-402</b>	<b>-937</b>	<b>-468</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>3 073</b>	<b>2 924</b>	<b>1 667</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	382	141	22
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	829	966	325
Reprises sur provisions, transferts de charges	4	96	39
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 215</b>	<b>1 203</b>	<b>386</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	68	242	74
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	711	714	147
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1	24	
<b>TOTAL VII</b>	<b>780</b>	<b>980</b>	<b>221</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>	<b>435</b>	<b>223</b>	<b>165</b>
Impôts dus sur les bénéfices	1 015	585	383
Impôts différés sur les bénéfices	79	291	158
<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 094</b>	<b>876</b>	<b>541</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 249</b>	<b>59 093</b>	<b>29 843</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>30 835</b>	<b>56 822</b>	<b>28 552</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>2 414</b>	<b>2 271</b>	<b>1 291</b>
<b>Résultat des sociétés mises en équivalence</b>			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			0
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>2 414</b>	<b>2 271</b>	<b>1 291</b>
<b>Résultat groupe</b>	<b>2 414</b>	<b>2 271</b>	<b>1 291</b>
<b>Résultat hors groupe</b>			
<b>Résultat par action</b>	<b>0.7913</b>	<b>0.7447</b>	<b>0.4235</b>
<b>Résultat courant par action</b>	<b>0.6488</b>	<b>0.6718</b>	<b>0.3696</b>

### 3. Tableau des flux de trésorerie

<b>TABLEAU DE FLUX (En K€)</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>28/02/2017</b>
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>2 414</b>	<b>2 271</b>	<b>1 291</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	2 498	4 277	1 945
- Variation des impôts différés	79	291	158
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	264	166	-42
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>5 255</b>	<b>7 005</b>	<b>3 352</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	17	2 467	96
Liaison Bilan			
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>5 272</b>	<b>9 472</b>	<b>3 448</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-3 344	-9 642	-4 464
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	459	564	205
Incidence des variations de périmètres			
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 885</b>	<b>-9 078</b>	<b>-4 259</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	9	-10	-8
Emissions d'emprunts (+)	325	6 519	3 204
Remboursements d'emprunts (-)	-2 935	-5 360	-2 506
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 601</b>	<b>1 149</b>	<b>690</b>
Incidence des variations des cours des devises			
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-214</b>	<b>1 543</b>	<b>-121</b>
Trésorerie d'ouverture	902	-641	-641
Trésorerie de clôture	688	902	-762
Ecart	0	0	0

Le tableau des flux de trésorerie présenté ci-dessus est établi conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02.

Est présenté ci-dessous un autre tableau des flux de trésorerie, établi à partir du précédent, mais intégrant les retraitements suivants :

- intégration, dans les émissions d'emprunts, des financements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 1 336 078 euros ;
- intégration, dans les acquisitions d'immobilisations, des investissements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 1 336 078 euros ;
- intégration, dans les remboursements d'emprunts, du règlement de la totalité de la dette financière à court terme de la Scierie Moulin (reclassée en dette à long terme au 31/08/2017), qui a servi à financer des acomptes sur immobilisations liés à des investissements long terme réalisés dans le cadre du projet HORIZON 2020, pour un montant de 1 499 622 euros ; comme stipulé dans les événements postérieurs (§ 5.7.8), ce montant fera l'objet d'un refinancement à long terme ;
- reclassement, en dette à long terme (émission d'emprunts), d'un prêt de trésorerie à court terme octroyé à la société Moulinvest pour le préfinancement d'acomptes ayant le même objet que le découvert octroyé à la Scierie

Moulin, et initialement comptabilisé dans les variations de trésorerie (concours bancaires courants), pour un montant de 1 300 000 euros.

<b>TABLEAU DE FLUX (En K€)</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>28/02/2017</b>
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>2 414</b>	<b>2 271</b>	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	2 498	4 277	
- Variation des impôts différés	79	291	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	264	166	
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>5 255</b>	<b>7 005</b>	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	17	2 467	
Liaison Bilan			
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>5 272</b>	<b>9 472</b>	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-4 681	-12 673	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	459	564	
Incidence des variations de périmètres			
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-4 222</b>	<b>-12 109</b>	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	9	-10	
Emissions d'emprunts (+)	2 961	11 050	
Remboursements d'emprunts (-)	-4 435	-5 360	
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 765</b>	<b>5 680</b>	
Incidence des variations des cours des devises			
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-1 715</b>	<b>3 043</b>	
Trésorerie d'ouverture retraitée	2 402	-641	
Trésorerie de clôture retraitée	1 987	2 402	
Ecart	0	0	

#### 4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
<b>31-août-2016</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>44</b>	<b>9 793</b>	<b>0</b>	<b>2 513</b>	<b>-207</b>	<b>23 424</b>	<b>48</b>
Augmentation de capital (*)							-8	-8	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				2 682	-169	-2 513		0	
Résultat consolidé (part du groupe)						1 291		1 291	
Variation de périmètre									
Autres variations									
<b>28-février-2017</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>44</b>	<b>12 475</b>	<b>-169</b>	<b>1 291</b>	<b>-215</b>	<b>24 707</b>	<b>48</b>

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
<b>31-août-2016</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>44</b>	<b>9 793</b>	<b>0</b>	<b>2 513</b>	<b>-207</b>	<b>23 424</b>	<b>48</b>
Augmentation de capital (*)							-10	-10	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				2 682	-169	-2 513		0	
Résultat consolidé (part du groupe)						2 271		2 271	
Variation de périmètre									
Autres variations									
<b>31-août-2017</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>44</b>	<b>12 475</b>	<b>-169</b>	<b>2 271</b>	<b>-217</b>	<b>25 685</b>	<b>48</b>

(\*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
<b>31-août-2017</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>44</b>	<b>12 475</b>	<b>-169</b>	<b>2 271</b>	<b>-217</b>	<b>25 685</b>	<b>48</b>
Augmentation de capital (*)							9	9	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				2 254	17	-2 271		0	
Résultat consolidé (part du groupe)						2 414		2 414	
Variation de périmètre									
Autres variations									
<b>28-février-2018</b>	<b>3 690</b>	<b>7 591</b>	<b>44</b>	<b>14 729</b>	<b>-152</b>	<b>2 414</b>	<b>-208</b>	<b>28 108</b>	<b>48</b>

(\*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

## 5. Annexe aux comptes consolidés

### 5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 10 sociétés sous contrôle exclusif, sans modification par rapport à l'exercice précédent.

Il n'y a eu aucun mouvement de titres sur la période clôturant au 28 février 2018.

### 5.2. Faits significatifs

#### 5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 31,3 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2017/2018, contre 29,0 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 8,2%.

L'activité du pôle Bois Construction affiche une croissance de 11,5% bénéficiant d'une augmentation de la part des produits sciés à forte valeur ajoutée (produits secs rabotés) et d'un contexte de très forte demande sur les marchés domestiques et internationaux. L'implantation de la nouvelle raboterie mécanisée mise en service en avril 2017, qui fonctionne désormais à pleine charge, participe de l'amélioration du mix produit.

Le pôle Bois Energie maintient le cap sur la croissance avec une hausse maîtrisée de ses ventes de granulés (+2,4%), principalement liée à un effet prix qui permet de compenser un décalage d'une partie de ses ventes sur le second semestre 2018.

Le pôle Imprégnation connaît une augmentation de son activité sur le segment des poteaux de télécommunications et d'électrification (+7,4%), mais également sur le segment des produits d'aménagement extérieurs Découvert (+18,8%) qui a bénéficié d'opportunités commerciales sur la période de basse saison, notamment avec des marchés de lames de terrasses à destination de l'univers de la jardinerie.

La marge brute s'établit à 16,5 millions d'euros en progression de 13,3%.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 5,5 millions d'euros soit 17,5% du chiffre d'affaires contre 19,9 % du chiffre d'affaires sur S1 2016-2017. Cette amélioration est imputable à une bonne maîtrise des charges (notamment le recours au personnel intérimaire) dans un contexte de hausse du niveau d'activité.

La masse salariale représente 14,8% du chiffre d'affaires, parfaitement stable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (14,8%).

L'excédent brut d'exploitation (EBE) consolidé progresse à 6,1 millions d'euros (+42,7% vs. EBE S1 2017), en lien avec l'amélioration substantielle des niveaux de marges sur les produits sciés dans un contexte de marché favorable, la consolidation des marges sur le granulé et une rationalisation des niveaux de charges d'exploitation sur la période (la nouvelle raboterie étant désormais opérationnelle).

Cette amélioration de la rentabilité se traduit par la hausse du résultat d'exploitation qui s'établit à 3,5 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2016/17, représentant un taux de marge opérationnelle de 11,1% du chiffre d'affaires (contre 7,4% en N-1).

Le résultat financier s'établit à -0,4 million d'euros sur le premier semestre 2017-18, contre -0,5 million d'euros au titre du premier semestre de l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 0,4 million d'euros contre 0,2 million d'euros au premier semestre de l'exercice précédent. Il correspond principalement au produit net de cession d'actifs industriels, ainsi qu'à la perception d'un produit d'indemnité d'assurance pour 0,3 million d'euros relatif à la compensation d'une perte d'exploitation sur exercice antérieur.

Le résultat Groupe consolidé ressort ainsi à 2,4 millions d'euros au 28/02/2018 contre 1,3 million d'euros au 28/02/2017.

## **5.2.2. Facteurs de risque**

### **Risques opérationnels**

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle particulièrement forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. En ce qui concerne les produits sciés, la société met en œuvre une politique visant à maximiser la qualité des prestations et services apportés (rabotage, séchage) et ainsi générer davantage de valeur ajoutée pour les clients. Pour l'activité granulation, on constate une phase de normalisation progressive du marché mais la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Le renforcement des partenariats avec les grands comptes stratégiques ont permis une augmentation des volumes d'activité.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité en développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.



Le management du groupe a souhaité opérer un recentrage stratégique sur la rentabilisation des segments d'activités les plus profitables avec le développement des pôles Energie et les activités de seconde transformation (imprégnation, rabotage, séchage des produits sciés) conduisant à une forte diminution du nombre de projets constructifs en bois réalisés sur l'exercice 2017. L'activité de la société Technicbois, aujourd'hui largement centrée sur la production et la commercialisation de solutions constructives en bois (fourniture seule) à destination du marché agricole, a permis de générer un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 million d'euros sur le premier semestre stable par rapport à l'activité du premier semestre 2017.

### **Risques de marché**

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture.

### **Risques environnementaux**

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

### **5.2.3. Perspectives 2018**

Moulinvest a annoncé le 28 mai 2018 le bouclage de son plan d'investissement Horizon 2020 pour un montant de 31,7 millions d'euros. Cet investissement porte sur la modernisation des équipements de production et infrastructures dédiés au sciage et à la seconde transformation du bois, ainsi que sur le développement de la production de granulés de bois sur le site historique de Dunières.

Le Groupe se dote ainsi d'une toute nouvelle ligne de sciage haute-performance, dite « ligne de profilage », couplée à un nouveau classeur permettant de trier les produits par classe d'emploi et qualité. Le pôle Energie se dote quant à lui d'une nouvelle chaudière Biomasse, qui permettra d'alimenter les séchoirs de la Scierie Moulin et d'alimenter une troisième presse à granulés.

L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, représentera 31,7 millions d'euros et sera financé par le biais :

- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,
- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

La mise en service de ces nouveaux équipements est programmée pour septembre 2019.

## **5.3. Principes et méthodes comptables**

### **5.3.1. Référentiel comptable**

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, arrêtés au 28 février 2018, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **5.3.2. Changement de méthode**

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 28/02/2018 sont les mêmes que ceux au 31/08/2017. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

### **5.3.3. Estimation et hypothèses**

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

### **5.3.4. Base de préparation des états financiers**

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels du 28 février 2018. Toutes les sociétés ont arrêté une situation de 6 mois, débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

### **5.3.5. Principes et méthodes de consolidation**

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Dans les comptes consolidés arrêtés au 31/08/2013, l'entrée dans le périmètre de consolidation des deux entités rachetées par la société MOULINVEST, a conduit à effectuer leur valorisation en juste valeur et à constater l'écart d'acquisition qui en résulte, conformément aux dispositions du règlement CRC-99-02. Les réévaluations ont porté sur les stocks de produits finis, sur les immobilisations (essentiellement sur des constructions anciennes, ayant encore une valeur d'utilité) sur une provision pour dépollution et sur une provision pour licenciement.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 5.3.15)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 5.3.20)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 5.3.22)
- Prise en compte du résultat à l'avancement (cf § 5.3.10)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier

### **5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation**

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

### **5.3.7. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

### **5.3.8. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

### **5.3.9. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

### 5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises :

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs correspondants sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks :

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Des dépréciations ont été constatées (cf § 5.5.3).

- Valorisation des contrats à long terme :

La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. La méthode à l'avancement porte sur tous les contrats en cours.

Le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement retenu est le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêt et le total des coûts d'exécution du contrat.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement.

### 5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés d'irrécouvrabilité.

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les sommes avancées par le factor, en règlement anticipé des créances clients, sont constatées en moins du poste client en application de la réglementation comptable. Celle-ci précise que, lors du transfert de la créance, le compte « Clients » est soldé, quelles que soient les conditions prévues par la convention d'affacturage puisque la subrogation vaut transfert de propriété ([C. civ.art. 1250](#)), que l'affacturage soit avec ou sans recours.

Il en est de même pour les cessions de créances Dailly.

### **5.3.12. Actifs financiers**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

### **5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **5.3.14. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

### **5.3.15. Avantages du personnel**

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 28/02/2018 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 1.74 %
- taux de cotisation patronale : application des taux moyens constatés dans chacune des sociétés consolidées.

### **5.3.16. Provisions**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

### **5.3.17. Passifs éventuels et litiges**

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

### 5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2013 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. La convention signée stipule que chaque filiale (France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2014 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et TECHNICBOIS MOULIN. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2015 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et IMMO BOISSET. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal intégré existant a dégagé un bénéfice fiscal de 2 984 K€.

### 5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 28 février, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs à établir sont comptabilisés au prorata temporis des 2 mois écoulés.

### **5.3.20. Contrat de location et crédits baux**

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail ou location longue durée. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

### **5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts**

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

### **5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission**

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

### **5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres**

Au 28 février 2018, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 3 543 de ses propres actions. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 20 622 de ses propres actions.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de 4 K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 209 K€.

### **5.3.24. Résultat par action**

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

## 5.4. Périmètre de consolidation

### 5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Activité des sociétés holding
SAS SCIERIE MOULIN	100%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	99.80%	Globale	803776251	Construction bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	100%	Globale	803776558	Production et vente composants bois
SARL IMMO BOISSET	100%	Globale	812756815	Gestion immobilière

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilier de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 28/02/2018 : 2 050 465 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation. L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

### 5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation n'est pas modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2017.



## 5.5. Bilan

### 5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	397	21	114			304
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
<b>IMMO INCORPORELLES</b>	<b>397</b>	<b>21</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>304</b>
Terrains	7 516				29	7 545
Constructions	14 409	15	33		65	14 456
Installations techniques	51 006	646	1 064		1 265	51 853
Autres immo corporelles	2 919	143	209		93	2 946
Immo en cours	353	196			-94	455
Avances et acomptes	1 852	1 953			-22	3 783
<b>IMMO CORPORELLES</b>	<b>78 055</b>	<b>2 953</b>	<b>1 306</b>	<b>0</b>	<b>1 336</b>	<b>81 038</b>
Titres participation	0					0
Titres des sociétés M.E.	0					0
Créances sur participations	0					0
Autres titres immo	92	15				107
Prêts	154	9	13			150
Autres immo financières	91	4				95
<b>IMMO FINANCIERES</b>	<b>337</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>352</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78 789</b>	<b>3 002</b>	<b>1 433</b>	<b>0</b>	<b>1 336</b>	<b>81 694</b>

Les principaux investissements réalisés correspondent à :

- des acomptes versés dans le cadre du projet d'investissement industriel HORIZON 2020 par Scierie Moulin pour 1 500 K€ pour l'acquisition d'une ligne nouvelle ligne de sciage (ligne de profilage), d'un nouveau classeur et de convoyeurs, et par Moulin Bois Energie pour 429 K€ pour un ensemble d'équipements associés à l'activité granulation ;

- l'acquisition de divers matériels roulants en crédit-bail parmi lesquels des chariots élévateurs, une abatteuse (500 K€) et un broyeur mobile (694 K€) destinés à la Scierie Moulin.

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 20 835 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 10 020 K€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

## 5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

### Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	2 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

### Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	358	11	114			255
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
<b>IMMO INCORPORELLES</b>	<b>358</b>	<b>11</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>255</b>
Terrains	1 782	202				1 984
Constructions	5 953	302	24			6 231
Installations techniques	25 101	1 922	455			26 568
Autres immo corporelles	1 414	202	117			1 499
Immo en cours	0					0
<b>IMMO CORPORELLES</b>	<b>34 250</b>	<b>2 628</b>	<b>596</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 282</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 608</b>	<b>2 639</b>	<b>710</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 537</b>

### Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0					0
Provisions sur autres immobilisations financières	3					3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

### 5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 28/02/2018	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 407	4	9 403
Encours de biens	27		27
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	4 859	26	4 833
Marchandises	74	9	65
<b>TOTAL</b>	<b>14 367</b>	<b>39</b>	<b>14 328</b>

STOCK 31/08/2017	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 550	63	9 487
Encours de biens	27		27
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	4 576	26	4 550
Marchandises	74	10	64
<b>TOTAL</b>	<b>14 227</b>	<b>99</b>	<b>14 128</b>

### 5.5.4. Créances clients et autres créances

	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
<b>AU 28/02/2018</b>			
Prêts	150	11	139
Avances et acomptes versés	1	1	
Créances clients	8 746	8 746	
Actif d'impôt différé	70	70	
Autres créances	1 003	1 003	
Charges constatées d'avance	520	520	
<b>TOTAL</b>	<b>10 490</b>	<b>10 351</b>	<b>139</b>

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 249 K€ au 28/02/2018.

A compter de l'exercice 31 août 2015, la scierie MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 80 K€ a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, a fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 201 K€ au 28 février 2018.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élèvent au 28/02/2018 à 2 581 K€. Il existe en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 371 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élève donc à un montant de 1 929 k€.

Dans la société FBI, des créances sont cédées en Loi Dailly. Le montant de l'avance au 28/02/2018 est nul.

AU 31/08/2017	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts	154	13	141
Avances et acomptes versés	45	45	
Créances clients	6 496	6 496	
Actif d'impôt différé	83	83	
Autres créances	1 642	1 642	
Charges constatées d'avance	413	413	
<b>TOTAL</b>	<b>8 833</b>	<b>8 692</b>	<b>141</b>

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 359 K€ au 31/08/2017.

Concernant le contrat d'affacturage de la scierie MOULIN souscrit au cours de l'exercice 31 août 2015, le fonds de garantie minimum de 80 K€ avait fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, avait fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 161 K€ au 31 août 2017.

Les créances cédées au factor étaient comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élevaient au 31/08/2017 à 2 361 K€. Il existait en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 1 070 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élevait donc à un montant de 1 050 k€.

Dans la société FBI, des créances étaient cédées en Loi Dailly. Le montant de l'avance au 31/08/2017 était nul.

#### 5.5.5. Actifs financiers

- Au 28/02/2018 : Néant
- Au 31/08/2017 : Néant

#### 5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 5 255 K€ en amélioration de 1 903 K€ à période comparable. Pour plus de détails, se reporter au paragraphe 5.2.1 (Analyse Performance du groupe).

Nous constatons une stabilisation du besoin en fonds de roulement (-17 K€).

Afin de pérenniser le financement de la croissance du pôle Bois Construction, le groupe Moulinvest a opté fin 2014 pour la mise en place d'un contrat d'affacturage par cession de balance au niveau de sa filiale Scierie Moulin. Ce mode de financement vient compléter le panel de solutions déjà en place au niveau du groupe et apporte la souplesse nécessaire à la maîtrise du besoin en fonds de roulement.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité, en hausse, sont positifs de 5 272 K€.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 2 885 K€ : les investissements se sont élevés à 3 344 K€ (hors nouveaux contrats de crédit-bail représentant 1 336 K€) et correspondent principalement à des acomptes versés par Scierie Moulin (1 500 K€) et Moulin Bois Energie (429 K€) dans le cadre du projet d'investissement industriel HORIZON 2020. Les cessions d'immobilisations représentent quant à elles 459 K€.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 2 935 K€.

De nouveaux emprunts ont été souscrits pour 325 K€ (hors emprunts en crédit-bail).

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie diminuer de 214 K€. Il est à noter que le groupe a engagé dans le cadre du déploiement de son projet industriel Horizon 2020 des acomptes pour un total de 3 479 K€ au 28 février 2018 qui ont eu une incidence directe sur la position nette de trésorerie.

### 5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 28/02/2018	EX. 31/08/2017
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	3 075 338
Augmentation de capital		
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 24 165 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

### 5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 28/02/2018	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	15 448	3 358	8 158	3 932
Emprunts en crédit-bail	7 562	2 188	5 045	329
Emprunts et dettes financières divers	2	2		
<b>TOTAL</b>	<b>23 012</b>	<b>5 548</b>	<b>13 203</b>	<b>4 261</b>

AU 28/02/2018	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 798	1 798		
<b>TOTAL</b>	<b>1 798</b>	<b>1 798</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 28/02/2018	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	2 479		2 479
Autres emprunts à taux fixe	12 939	30	12 969
Autres emprunts à taux variable			
<b>Dettes financières auprès des établissements de crédit</b>	<b>15 418</b>	<b>30</b>	<b>15 448</b>
Dettes financières des contrats de crédit-bail	7 562		7 562
Autres dettes financières		2	2

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 43.01 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 090 / 28 108 = 43.01 %, contre 52.47% au 31/08/2017).

L'acte de prêt signé le 23 octobre 2013 relatif à l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE est assorti d'engagements financiers matérialisés par des ratios prudentiels (« ratio de levier », « ratio de Gearing ») qui sont entrés en application à compter de la publication des comptes consolidés du Groupe Moulinvest pour l'exercice clos le 31 août 2014.

Les ratios feront l'objet d'une estimation sur la base des comptes annuels établis pour l'exercice clos le 31 août 2018. Pour mémoire, au 31/08/2017, les ratios étaient les suivants :

- Le Ratio de levier tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élevait à 2.687 ; et était à un niveau inférieur à : 3,5 ;
- Le Ratio de Gearing tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élevait à 0.898 ; et était à un niveau inférieur à : 1,5 ;
- Le montant cumulé des cessions d'actifs réalisées au cours de l'exercice tel que défini à l'article « DECLARATION ET ENGAGEMENTS DU CLIENT – Engagements de ne pas faire » du contrat s'élevait à 714 448 euros en valeur nette comptable ; et était à un niveau inférieur à 10% de la valeur brute de son actif immobilisé.

AU 31/08/2017	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	16 729	3 253	9 165	4 311
Emprunts en crédit-bail	7 558	2 053	5 033	472
Emprunts et dettes financières divers	2	2		
<b>TOTAL</b>	<b>24 289</b>	<b>5 308</b>	<b>14 198</b>	<b>4 783</b>

AU 31/08/2017	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	2 831	2 831		
<b>TOTAL</b>	<b>2 831</b>	<b>2 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 31/08/2017	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	2 987	0	2 987
Autres emprunts à taux fixe	13 711	31	13 742
Autres emprunts à taux variable	0	0	0
<b>Dettes financières auprès des établissements de crédit</b>	<b>16 698</b>	<b>31</b>	<b>16 729</b>
Dettes financières des contrats de crédit-bail	7 558		<b>7 558</b>
Autres dettes financières		2	<b>2</b>

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 52.47 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 13 476 / 25 685 = 52.47 %, contre 44.27% au 31/08/2016).

#### 5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	31/08/2017	Variation périmètre	Virement	Dotations	Reprises	28/02/2018
Provision pour litiges	122			1	-7	116
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	1 139					1 139
Passif d'impôt différé	1 228			90	-22	1 296
<b>TOTAL</b>	<b>2 489</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>-29</b>	<b>2 551</b>

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE. L'intégralité des engagements au 28/02/2018 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

### 5.5.10. Litiges et passifs éventuels

Concernant les litiges sur les poteaux chez France BOIS IMPREGNES, une provision a été constituée au titre des sinistres produits avérés et acceptés, en application de la garantie forfaitaire commerciale prévue aux contrats.

Par ailleurs, certains litiges, susceptibles d'entraîner une réclamation au titre de la responsabilité civile produit après livraison, ont fait l'objet d'une provision à hauteur de la franchise d'assurance (5 K€ par litige), dans la mesure où l'état d'avancement des dossiers et expertises engagées ne permettaient pas une estimation chiffrée fiable et précise du risque afférent.

### 5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Dans le cas de contrats d'approvisionnement conclus avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le transfert de risque et de propriété intervient à l'occasion de la livraison sur le site de production de la scierie après réception au parc à grumes et sur la base du décompte de volume établi à cet instant. La comptabilisation en achats intervient à la livraison sur site.
- Pour des achats à des particuliers ou à des groupements forestiers, les modalités de transfert de risque et de propriété sont établies en fonction des accords passés : la comptabilisation s'effectue soit à la signature de la convention d'achat, soit à la livraison sur site. En cas de transfert à la signature de la convention d'achat, et modulo le versement d'un acompte prévu contractuellement, les règlements interviennent au fur et à mesure de la mobilisation du bois en scierie. Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, IMMOBILIER DE VILLE et France BOIS IMPREGNES.

<b>AU 28/02/2018</b>	<b>montant brut</b>	<b>moins d'un an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Avances et acomptes sur commande	258	258		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 430	11 430		
Dettes sur immobilisations	48	48		
Dettes fiscales et sociales	2 990	2 990		
Autres dettes	312	312		
Produits constatés d'avance	1 504	1 504		
<b>TOTAL</b>	<b>16 542</b>	<b>16 542</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



<b>AU 31/08/2017</b>	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	437	437		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 072	9 072		
Dettes sur immobilisations	391	391		
Dettes fiscales et sociales	2 863	2 863		
Autres dettes	558	558		
Produits constatés d'avance	1 699	1 699		
<b>TOTAL</b>	<b>15 020</b>	<b>15 020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5.6. Compte de résultat

### 5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

### 5.6.2. Résultat financier

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus	4	1
Produits de cession		
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions		
Gains de change		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>
Intérêts bancaires	279	621
Intérêts sur crédit bail	99	258
Escomptes accordés	27	59
Pertes de change		
Charges nettes sur cession VMP		
Dotations financières		
Autres charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>405</b>	<b>938</b>

### 5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>
Produits de cessions d'immobilisations	446	549
Quote-part de subvention	135	276
Autres opérations en capital	236	142
Ecarts d'acquisition		
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	4	96
Indemnité d'assurance	354	14
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	40	126
<b>TOTAL</b>	<b>1 215</b>	<b>1 203</b>

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>
Cession d'immobilisations	711	714
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action		
Dotations aux provisions pour risques	1	24
Dotations aux provisions pour litiges		
Coût de désamiantage et de dépollution		147
Rappels suite à contrôle fiscal et social		
Indemnité de licenciement		
Pénalités		
Charges diverses (Régularisations diverses et charges sur exercices antérieurs)	68	96
<b>TOTAL</b>	<b>780</b>	<b>981</b>

## 5.7. Autres informations

### 5.7.1. Effectif du groupe

	28/02/2018	%	31/08/2017	%
Cadres	30	15%	29	15%
A. M. et techniciens	25	13%	26	14%
Employés	25	13%	25	13%
Ouvriers	115	59%	111	58%
<b>TOTAL</b>	<b>195</b>	<b>100%</b>	<b>191</b>	<b>100%</b>

### 5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	28/02/2018	31/08/2017
Impôts courants	1 015	584
Impôts différés	79	291
<b>TOTAL</b>	<b>1 094</b>	<b>875</b>

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante :

Montant de la différence	28/02/2018	31/08/2017
Résultat avant impôt	3 508	3 146
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	1 169	1 049
Impôt réel (B)	1 094	875
<b>Différence à expliquer (A-B)</b>	<b>75</b>	<b>174</b>

Éléments de rapprochement	31/08/2017	31/08/2017
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-16	-44
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	97	166
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Impact intégration fiscale	-6	
Crédits d'impôts		51
Autres		
<b>Montant rapproché</b>	<b>75</b>	<b>173</b>

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés :

Impôts différés en k€	28/02/2018	31/08/2017
Décalages temporaires	93	72
Reports fiscaux déficitaires	4	15
Frais d'acquisition de titres	25	25
Indemnités de départ à la retraite	31	31
<b>TOTAL ID ACTIFS</b>	<b>153</b>	<b>143</b>
Juste valeur actifs amortissables	134	134
Eliminations internes / retraitements divers	-32	-35
Crédits baux	643	601
Provisions réglementées	632	588
<b>TOTAL ID PASSIFS</b>	<b>1 377</b>	<b>1 288</b>
<b>IMPOTS DIFFERES APRES COMPENSATION</b>	<b>28/02/2018</b>	<b>31/08/2017</b>
Impôts différés actifs	72	83
Impôts différés passifs	1 296	1 228

### 5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = 2 414 305 € / 3 051 173 = 0.791271 €

#### **5.7.4. Parties liées**

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 23 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2018, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 5 k€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 23 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 28 février 2018, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 22 K€.

Par procès-verbal d'assemblée générale du 17 février 2017 de la SCIERIE MOULIN, il a été décidé d'une résiliation partielle de ce bail, par détachement d'une parcelle de terrain.

Cette parcelle fait l'objet d'un nouveau bail à construction entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, sur laquelle cette dernière a édifié un bâtiment de stockage pour l'activité de MOULIN BOIS ENERGIE. La charge de loyer correspondante est de 9 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2018.

#### **5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 28 février 2018, au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST (dont revue des sociétés IMMOBILIER DE VILLE, SCI DE VILLE, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE) : 35 517 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 9 525 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 3 236 € HT

SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 7 480 € HT

#### **5.7.6. Rémunération des organes de direction**

Les organes de direction rémunérés dans le groupe consolidé sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux de la SA MOULINVEST et de la SAS SCIERIE MOULIN.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 174 484 bruts.

#### **5.7.7. Frais de recherche et développement**

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 28/02/2018.

### **5.7.8. Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels**

Réalisation du financement d'un programme d'investissements en cours (HORIZON 2020) :

Le groupe Moulinvest a engagé, dans le cadre de son plan de développement industriel et stratégique HORIZON 2020, un programme d'investissements d'envergure portant notamment sur la fourniture de matériels de production destinés à la Scierie Moulin, comprenant une ligne de profilage, le retrofit d'un classeur et une ligne de déchets, et à Moulin Bois Energie, comprenant une nouvelle chaudière biomasse et l'implantation d'une troisième presse à granulés.

Le groupe Moulinvest a signé le 25 mai 2018 en partenariat avec son partenaire bancaire historique un contrat de financement syndiqué pour un montant total de 31,7 millions d'euros comprenant :

- une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,

- un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

En date d'arrêté des comptes, la tranche B Euro-PP a fait l'objet d'un décaissement total ainsi que la tranche C de refinancement pour respectivement 10 et 4,7 millions d'euros.

Au 3 479 K€ d'acomptes fournisseurs déjà versés en date du 28 février 2018 auxquels s'ajoutent de nouveaux versements complémentaires pour 12 527 K€ réalisés en avril et mai 2018.

### **5.7.9. Ecart d'acquisition**

- Ecart d'acquisition sur le rachat de France BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE :

Le rachat des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE durant l'exercice clos le 31/08/2013, a généré la constatation d'un écart d'acquisition.

Les capitaux propres au 28/02/2013 ont fait l'objet des retraitements de consolidation suivants : annulation des amortissements dérogatoires, activation des crédits baux et annulation d'une valeur de fonds de commerce.

Il a ensuite été procédé à des évaluations en juste valeur des constructions et des stocks. Des charges directement liées à l'acquisition ont été déduites. L'impact de fiscalité différée a été pris en compte.

Il en est résulté des capitaux propres retraités, avec lesquels l'écart global a été calculé.

Il a été décidé, compte tenu des perspectives de développement attendues des 2 entités rachetées, de reprendre la provision pour acquisition des titres, sur une durée de 3 ans.

Les écarts d'acquisition constatés sont les suivants :

**France BOIS IMPREGNES :**

Ecarts d'évaluation sur les constructions	459 K€
Ecarts d'évaluation sur les stocks	1 132 K€
Déduction des coûts de licenciement induits par le rachat	- 168 K€
Déduction de la provision pour dépollution	- 293 K€
Impôts différés sur les écarts	- 375 K€
Soit un écart total net de	<b><u>754 K€</u></b>

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	8 327 K€
Retraitements et réévaluations	753 K€
Soit des capitaux propres retraités de	9 080 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	3 569 K€
<b>ECART D'ACQUISITION SUR France BOIS IMPREGNES</b>	<b><u>5 511 K€</u></b>

**SCIERIE STE AGATHE :**

Ecarts d'évaluation sur les constructions	130 K€
Ecarts d'évaluation sur les stocks	2 K€
Impôts différés sur les écarts	- 44 K€
Soit un écart total net de	<b><u>88 K€</u></b>

Calcul de l'écart d'acquisition :

Capitaux propres au jour de l'acquisition	1 450 K€
Retraitements et réévaluations	88 K€
Soit des capitaux propres retraités de	1 538 K€
Pour un prix d'achat (frais compris) de	581 K€
<b>ECART D'ACQUISITION SUR SCIERIE STE AGATHE</b>	<b><u>957 K€</u></b>

## ECART D'ACQUISITION TOTAL AVANT REPRISE

France BOIS IMPREGNES	5 511 K€
SCIERIE STE AGATHE	957 K€
ECART TOTAL	<b><u>6 468 K€</u></b>
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 1 078 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2013 de	<b><u>5 390 K€</u></b>
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 2 156 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2014 de	<b><u>3 234 K€</u></b>
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 2 156 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2015 de	<b><u>1 078 K€</u></b>
Reprise prorata temporis de l'écart sur 3 ans	- 1 078 K€
Soit un écart d'acquisition net au bilan du 31/08/2016 de	<b><u>0 K€</u></b>

La période de reprise de la provision pour écart d'acquisition sur l'exercice clos le 31/08/2016 étant de 6 mois, il en résulte une reprise de provision de 1 078 K€ avec un écart d'acquisition entièrement repris.

Cet écart d'acquisition est, en conséquence, sans impact sur les comptes depuis le 29/02/2016.

- Ecart d'acquisition sur le rachat par MOULINVEST d'actions de la SCIERIE MOULIN :

Le rachat d'actions de la SCIERIE MOULIN durant la période close le 31/08/2016 a généré la constatation d'un écart d'acquisition, égal à la différence entre le prix d'achat des actions et la quote-part de capitaux propres détenue.

L'écart global constaté d'un montant de 7 K€ a été amorti en totalité sur l'exercice clos le 31 août 2016.

Cet écart d'acquisition est, en conséquence, sans impact sur les comptes depuis le 31/08/2016.

- Ecart d'acquisition sur le rachat par MOULINVEST d'actions de LIFECO :

Le rachat d'actions de LIFECO durant la période close le 31/08/2016 a généré la constatation d'un écart d'acquisition, égal à la différence entre le prix d'achat des actions et la quote-part de capitaux propres détenue.

L'écart global constaté d'un montant de 6 K€ a été amorti en totalité sur l'exercice clos le 31 août 2016.

Cet écart d'acquisition est, en conséquence, sans impact sur les comptes depuis le 31/08/2016.



### 5.7.10. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie.

L'incidence de l'achat réalisé sur l'exercice clos le 31/08/2013 des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE STE AGATHE a encore eu un impact sur la trésorerie du groupe sur la situation arrêtée le 28 février 2018 :

Le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés France BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23/10/2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2.1 millions d'euros, sur un prix de 4.1 millions d'euros, a été financé par la souscription d'emprunts auprès d'un pool de 3 banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres. Des covenants bancaires ont été signés et sont à respecter pendant la durée de l'emprunt.

## 5.8. Information sectorielle

### 5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	<b>28/02/2018</b>	<b>%</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>%</b>
France	27 199	86,82%	50 646	87,68%
Europe	4 005	12,78%	6 538	11,32%
Amérique	77	0,25%	44	0,08%
Océanie	3	0,01%	0	0,00%
Asie	9	0,03%	0	0,00%
Afrique	36	0,11%	534	0,92%
<b>TOTAL</b>	<b>31 329</b>	<b>100%</b>	<b>57 762</b>	<b>100%</b>

### 5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

#### 5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	<b>28/02/2018</b>	<b>%</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>%</b>
<b>BOIS CONSTRUCTION</b>	12 558	40,08%	22 218	38,46%
<b>BOIS ENERGIE</b>				
Cogénération	2 221	7,09%	4 357	7,54%
Granulation	6 946	22,17%	10 821	18,73%
<b>IMPREGNATION</b>				
Poteaux	4 688	14,96%	9 449	16,36%
Décovert	3 655	11,67%	8 491	14,70%
<b>AUTRES</b>	1 261	4,03%	2 426	4,20%
(Dont Bois palettes)	1 069		1 942	
<b>TOTAL</b>	<b>31 329</b>	<b>100%</b>	<b>57 762</b>	<b>100%</b>

### 5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité

	28/02/2018	%	31/08/2017	%
<b>BOIS CONSTRUCTION</b>	41 295	50,55%	38 924	49,40%
<b>BOIS ENERGIE</b>				
Cogénération	12 747	15,60%	12 662	16,07%
Granulation	11 000	13,46%	10 545	13,38%
<b>IMPREGNATION</b>	13 571	16,61%	13 546	17,19%
<b>MASSIF BOIS</b>	1 294	1,58%	1 292	1,64%
<b>AUTRES</b>	1 787	2,19%	1 821	2,31%
<b>TOTAL</b>	<b>81 694</b>	<b>100%</b>	<b>78 790</b>	<b>100%</b>

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 5 530 K€ de valeur brute et 3 544 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 88 K€ de valeur nette comptable.

### 5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

## 5.9. Engagements hors bilan

### 5.9.1. Engagements financiers donnés

#### ➤ Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE 8 900 000 €  
Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 200 000 €, en principal et accessoires 125 864 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires 206 417 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 330 000 €, en principal et accessoires

Le montant de la caution porte sur 50% de l'emprunt 47 694 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 750 000 €, en principal et accessoires 269 498 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires 199 621 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE à hauteur de 710 000 €, en principal et accessoires 309 988 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 €, en principal et accessoires 202 809 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 170 000 €, en principal et accessoires 108 986 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires 475 809 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 600 000 euros) 471 408 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise 1 000 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMOBILIER DE VILLE auprès du CREDIT LYONNAIS et de la SOCIETE GENERALE (initial : 645 000 €) 134 332 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires 149 089 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires 157 617 €

Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 387 704 € (loyers TTC et option d'achat TTC - tenonneuse) 195 623 €

Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la CAISSE D'EPARGNE – NATIXIS LEASE (mécanisation) 405 000 €

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par LIFECO auprès du CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires

Le montant de la caution porte sur 50% de l'autorisation de découvert en principal, soit 50 000 €.

Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMO BOISSET auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 183 800 €, en principal et accessoires 167 854 €

Blocage du compte courant MOULINVEST chez SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Rives de Paris 1 000 000 €

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 725 081 € HT (valeur initiale : 616 613 € HT) consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (ARKEA Crédit Bail) et la Caisse d'Epargne (Natixis Lease). Les loyers restants à courir s'élèvent à 241 694 € (plus la valeur de rachat de 6 162 €).

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 4 843 094 € HT (valeur initiale : 4 398 541 € HT) consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Caisse d'Epargne, la Banque Rhône Alpes et la Banque Populaire Rives de Paris. Les loyers restants à courir s'élèvent à 1 563 861 € (plus la valeur de rachat de 43 986 €).

#### ➤ Scierie Moulin S.A.S.

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :

- En 1<sup>er</sup> rang, nantissement de 720 000 € au profit de Arkea Banque pour un emprunt d'un montant nominal de 500 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 202 809 € (*en cours concernant Arkea Banque : mainlevée sur le nantissement ci-dessus, avec caution solidaire de Moulinvest à hauteur de 500 000 €*).
- Nantissement de 862 500 € pour un emprunt de 750 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du Crédit Coopératif. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 269 498 € (*en cours fin mai 2018 : demande de mainlevée sur le nantissement ci-dessus*).
- Nantissement de 852 000 € pour un emprunt de 710 000 € en principal au profit de la Caisse d'Epargne. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 309 988 € (*en cours fin mai 2018 : demande de mainlevée sur le nantissement ci-dessus*).
- En 6<sup>ème</sup> rang, nantissement de 151 800 € pour un emprunt d'un montant nominal de 132 000 € au profit de la Banque Rhône Alpes. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 98 041 € (*en cours : demande de mainlevée sur le nantissement ci-dessus*).

Nantissement de fonds de commerce en garantie de ligne de caution d'achat de bois :

- Inscription du 6/10/2010 prise pour un montant de 600 000 € (B.C.M.E.).
- Inscription du 22/05/2017 prise pour un montant de 720 000 € (Arkea Banque E&I).
- Inscription du 27/02/2018 prise pour un montant de 480 000 € (Arkea Banque E&I)

(*en cours concernant Arkea Banque E&I : mainlevée sur les nantissements ci-dessus avec substitution par une caution solidaire de Moulinvest à hauteur de 120% de la ligne autorisée de 900 000 € de caution d'achat de bois, soit 1 080 000 €*).

Nantissement des matériels financés à hauteur de 163 000 €, au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 170 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 108 986 €.

Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur le bail à construction de l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, pour l'emprunt SOCIETE GENERALE de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 255 105 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 145 000 €, au profit du CREDIT COOPERATIF pour un emprunt d'un montant nominal de 320 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 279 107 €.

Nantissement des titres SOMUDIMEC au profit de SOMUDIMEC à hauteur de :

- 9 607.50 euros (630 titres), concernant un emprunt (montant nominal : 320 000 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 10 812 euros (709 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 357 414 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 11 102 euros (728 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 373 696 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 10 599 euros (695 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 346 572 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 15 753 euros (1 033 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 528 925 € HT) consenti par le Crédit Coopératif

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €  
Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.  
L'intégralité des actions que la SCIERIE MOULIN détient dans le capital de la société "MOULIN BOIS ENERGIE" est affectée à titre de nantissement pari passu, au profit de "AUXIFIP" et "OSEO".

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AUVERGE LIMOUSIN à hauteur de 150 000 €, en principal et accessoires.

#### ➤ **Moulin Bois Energie S.A.S.**

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles à hauteur de 2 478 527 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 230 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 200 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 125 864 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 345 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 206 417 €.

Nantissement des matériels financés (granulation) au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 1 100 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 962 936 €.

#### ➤ **S.C.I. de Ville**

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 936 159 €.

Garanties hypothécaires sur l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, dans le cadre des emprunts de 1 400 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 28/02/2018 : 1 358 994 €) et 1 250 000 € (auprès du CREDIT AGRICOLE, débloqué à hauteur de 1 213 324 €, capital restant dû au 28/02/2018 : 1 148 404 €) souscrits par la SCI DE VILLE.

➤ **S.A.R.L. Immobilier de Ville**

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2018 : 2 050 465 €) et 601 000 € (capital restant dû au 28/02/2018 : 134 332 €) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :

- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain

- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,

- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.

Affectation hypothécaire en garantie de la dette d'un tiers consentie par la SCI MARINE BIS et hypothèque sur le droit au bail à construction portant sur les parcelles sises ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastrées AM 811, 879, 882, 878, 884 et 886, dans le cadre de l'emprunt de 600 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 28/02/2018 : 597 087 €) souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE.

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Hypothèque conventionnelle sur tènement immobilier : 250 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT AGRICOLE. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 192 291 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset Les Montrond à hauteur de 345 000 €, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 197 000 € (*en cours : demande de mainlevée sur le nantissement du fonds de commerce*).

Hypothèque bâtiment de Boisset Les Montrond, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 280 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 234 361 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset Les Montrond en 2<sup>ème</sup> rang à hauteur de 132 250 €, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 115 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 106 717 € (*en cours : demande de mainlevée sur le nantissement du fonds de commerce*).

Nantissement du fonds de commerce de Boisset Les Montrond à hauteur de 330 000 €, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €, débloqué pour un montant de 264 678 € au 28/02/2018. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 244 857 €.

Nantissement des matériels financés à hauteur de 129 600 €, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 152 470 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 53 423 €.

Nantissement du matériel financé, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 15 750 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 10 111 €.

Nantissement du matériel financé, au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 263 617 €.

## 5.9.2. Engagements financiers reçus

### ➤ Moulinvest S.A.

Délégation de garantie actif-passif, délégation de contrat d'assurance homme-clé Maurice MOULIN pour 750 000 €, respect de ratios consolidés de levier et gearing, nantissement des titres de FBI et SSA : 2 100 000 € en principal au profit des trois banques (Société Générale, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et BNP Paribas). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 866 364 € au 28/02/2018 (*en cours fin mai 2018 : mainlevée sur le nantissement des titres suite au refinancement du prêt afférent*).

Garantie BPI France : 30% de l'encours de ce même emprunt de 2 100 000 €, soit 259 909 € au 28/02/2018.

### ➤ Scierie Moulin S.A.S.

Garantie OSEO à hauteur de 30%, pour un emprunt souscrit auprès du Crédit Coopératif, d'un montant nominal de 750 000 € 80 849 €

Affectation hypothécaire sur l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, pour l'emprunt SOCIETE GENERALE de 300 000 €, consentie par la SCI DE VILLE. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 255 105 €.

Cautions données par la Société Générale (coupes de bois)  
Rappel du montant au 31/08/2017 à titre indicatif : 82 227 €

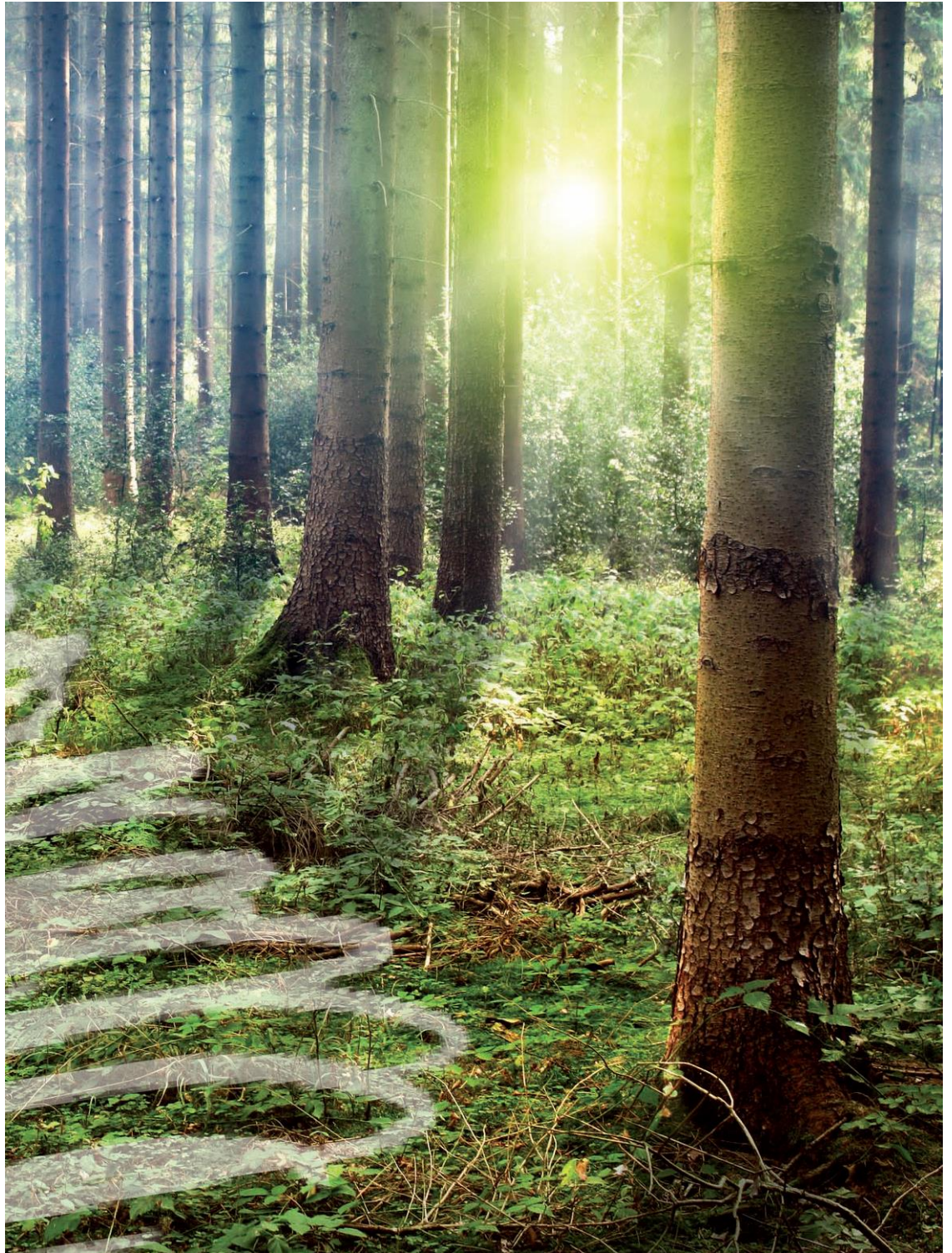
Cautions données (billets avalisés) par ARKEA Banque pour la Scierie Moulin  
Rappel du montant au 31/08/2017 à titre indicatif : 349 600 €

### ➤ France Bois Imprégnés S.A.S.

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts :  
Rappel du montant au 31/08/2017 à titre indicatif : à hauteur de 110 000 €

Cautions et traites avalisées données par la Société Générale pour achats de coupes de bois :  
Rappel du montant au 31/08/2017 à titre indicatif : 5 709 €

Convention de reprise de matériel donnée par WEINIG pour la mécanisation prise en crédit-bail auprès de CAISSE D'EPARGNE LEASE. Montant initial du matériel : 1 687 500 €, avec valeur de reprise de 60% dans les 12 mois de la livraison : 1 012 500 €



Z.A. de Ville  
43220 DUNIERES  
Tél. 04 71 61 70 00  
[www.moulinvest.com](http://www.moulinvest.com)

**48** | RAPPORT SEMESTRIEL 2018 - MOULINVEST